

La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 22 AOUT 1890

C. A. CHÈNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

LES

DEUX SŒURS.

TROISIÈME PARTIE

XVI

(Suite.)

Espérait-il, en entendant le bruit des instruments de l'orchestre, en voyant les autres se livrer à la joie, espérait-il s'égayer lui-même et changer le cours de ses pensées ?

Il s'essayait à une table, dans un coin, afin de s'isoler le plus possible, se faisait servir un verre de bière, et pendant deux ou trois heures, il restait là, immobile, les sourcils froncés, les yeux mornes, écoutant la musique qui lui déchirait les oreilles, regardant avec autant de mépris que de pitié les gambades ridicules et grotesques les contorsions, les grimaces et les gestes écœurants des jeunes fous et des filles éhontées, qui luttaient de grossièreté pour obtenir les applaudissements cyniques de la galerie.

Parmi les bals publics qui existaient alors à Montmartre, un entre autres, qui n'existe plus, avait acquis une certaine renommée, bien plus assurément par la position qu'il occupait sur le plateau de la butte, au sud-est, que par son luxe, l'élégance et la distinction de ses habitués. L'établissement, qui comprenait avec le bal un restaurant, un débit de vins et liqueurs, s'appelait la Tour Solférino. On avait donné ce nom à une construction bâtie avec de la brique, ayant une certaine hauteur et représentant, en effet, une tour carrée. La tour avait plusieurs étages, autant de salons de société pour le restaurateur. De là, le point de vue était magnifique, car on découvrait tout Paris et, plus loin que Paris, les hauteurs de Châtillon et le château et la terrasse de Meudon. La tour Solférino, qui n'est plus qu'un souvenir, avait été élevée, après la guerre d'Italie, sur les fondations mêmes d'une autre tour, au sommet de laquelle existait l'ancien télégraphe. L'administration des télégraphes avait depuis longtemps abandonné la tour, qui lui était devenue inutile, après l'application de l'électricité à la télégraphie.

Or, la tour Solférino, construite sur les ruines de la tour du télégraphe, fut elle-même détruite en 1871, pendant la Commune, et le restaurant et le bal ont en même temps disparu. Aujourd'hui, presque tout le terrain qui dépendait de la tour Solférino est occupé par les chantiers et les matériaux de construction de l'église du Sacré-Cœur, qui va s'élever sur la hauteur de Montmartre, regardant Paris.

Le bal de la Tour Solférino se trouvait au milieu d'un jardin ; c'était un vaste hangar dont la toiture était supportée par des piliers

ou colonnes de bois. Autour de la salle, très aérée, il y avait des bancs et derrière les bancs des tables pour les buveurs. Le jardin, entouré d'une haie très épaisse, se prolongeait sur le flanc de la butte ; on y avait construit, au milieu des buissons et des massifs d'arbustes, des tonnelles et des bosquets sous lesquels on dînait le soir, quand le temps était beau, à la lumière des verres de couleur et de lanternes vénitiennes.

Le restaurateur était ouvert tous les jours, mais il n'y avait bal que le dimanche. Il commençait à deux heures et durait jusqu'à sept heures le jour. Il reprenait à huit heures pour se continuer jusqu'à minuit. Alors, pour ne pas contrevvenir aux ordonnances de police, tout le monde s'en allait et les lumières étaient éteintes.

Ce bal ressemblait à tous les autres, mais on y voyait plus de casquettes que de chapeaux ; beaucoup de blouses, quelques paletots, rarement une redingote. On y entendait parler la langue des faubourgs et même l'argot des voleurs. Le jour il avait une physionomie particulière : on était sûr d'y trouver en grand nombre des jeunes filles généralement jolies, des gamines de douze à seize ans qui, sous un prétexte quelconque, parvenaient à échapper à la surveillance maternelle pour venir prendre dans ce lieu impur le goût du plaisir, de la paresse, et se familiariser avec la honte du libertinage.

Que ceci soit un avis aux mères de famille. On ne saurait leur répéter trop souvent : Prenez garde ! veillez, veillez sur vos filles : sachez qui elles fréquentent, éloignez de leurs yeux les mauvais exemples. A ce sujet, qu'il nous soit permis de nous étonner qu'aujourd'hui encore, l'entrée d'un bal public ne soit pas absolument interdite aux jeunes filles âgées de moins de dix-sept à dix-huit ans.

On n'élèvera jamais assez de barrières contre le vice. N'oublions pas que, si elle est possible, c'est plus encore à la femme qu'à l'insurrection répandue partout, que nous devons notre régénération sociale.

Un dimanche soir, entre neuf et dix heures, Jacques Sarrue, qui était venu se promener de ce côté de la butte Montmartre, entra à la Tour Solférino. Après s'être arrêté un instant pour regarder les danseurs, ce n'était pour lui une chose ni curieuse, ni divertissante, il alla s'asseoir sous un berceau au fond du jardin.

A cette heure avancée de la nuit, les bosquets étaient dans une obscurité profonde. Peut-être n'avaient-ils pas été éclairés dans la soirée, le vent ayant constamment soufflé avec une certaine violence. On pouvait supposer aussi qu'ils étaient déserts attendu que si quelques-uns abritaient des couples d'amoureux, on ne pouvait les voir. Il est vrai que Sarrue avait des oreilles ; mais dans un endroit public, les amoureux prudents ont assez l'habitude de causer à voix basse. Du reste, sans compter le vent qui agitait les branches et faisait bruire les feuilles du houblon et de la vigne vierge le ta-

page infernal du piston et de la clarinette suffisait pour empêcher d'entendre.

Sarrue était assis depuis un quart d'heure, regardant à travers le feuillage les effets produits par la réverbération du gaz allumé, lorsque, tout à coup, il entendit piétiner à côté de lui.

Deux individus, un homme et une femme, venaient d'entrer et de s'asseoir sous le berceau voisin de celui où se trouvait Sarrue.

— Deux amoureux qui viennent roucouler la vieille et toujours nouvelle chanson du printemps de la vie, se dit le poète.

Et un sourire amer glissa sur ses lèvres.

Il allait se retirer pour ne pas être le témoin indiscret d'une effusion plus ou moins vive, lorsqu'un nom prononcé le fit tressaillir et le cloua sur le banc qui lui servait de siège.

Une voix de femme venait de dire quelques mots parmi lesquels était mêlé le nom de Georgette, le seul mot qu'il eût distinctement entendu.

Il se blottit dans un coin, se faisant le plus petit possible, et, la main appuyée sur son cœur, qui battait à se briser, il tendit l'oreille.

Les deux inconnus devaient être persuadés que nul ne pouvait les entendre, car ils négligèrent de prendre la précaution de parler tout bas.

— Je vous assure que la chose n'est pas du tout facile, dit la femme, reprenant une conversation commencée avant qu'ils ne fussent entrés dans le bosquet ; elle travaillait et elle est sage ; de plus, je crois avoir découvert qu'elle a dans le cœur un amour malheureux.

— En ce cas, elle a besoin d'être consolée, répliqua l'homme.

— C'est mon avis ; mais elle n'a pas l'air de vouloir l'être comme vous l'entendez. Tantôt, grâce à moi, vous l'avez rencontrée ; vous savez comment elle vous a reçu. Je vous le répète, vous lui offririez les plus riches toilettes, les plus beaux bijoux, tout l'or du monde, que vous ne seriez pas plus avancé. Entre nous, vous vous êtes fait du tort auprès d'elle en vous obstinant à la suivre comme vous le faites depuis quelque temps. Il y a des jeunes filles à qui ça peut plaire, pas à elle.

— Vous m'avez dit qu'elle vous avait fait la promesse de vous accompagner un jour chez votre mère ?

— C'est la vérité.

— Votre mère demeure à Grenelle ?

— Oui.

— Georgette ne connaît pas Paris ; elle ne sait probablement pas plus où se trouve Grenelle que Vaugirard.

— Je le crois.

— De sorte que vous pourriez aussi bien la conduire à Vaugirard qu'à Grenelle.

— Oui, mais je ne comprends pas.

— Ayez un peu de patience vous comprendrez. Georgette a-t-elle déjà vu votre mère ?

— Jamais.

— Alors mon idée est excellente.

— Je veux bien le croire ; mais vous ne m'expliquez pas...

— M'y voici. Ecoutez bien : Le jour où Georgette devra vous accompagner chez votre mère, ce sera le soir, parce que vous aurez été invitées à dîner.

— Oui, dimanche soir ou un jour de la semaine après sa journée de travail.

— Comme vous demeurez loin de Grenelle, vous prendrez une voiture de place, dont le cocher aura été prévenu d'avance. Donc, au lieu de vous conduire à Grenelle, il vous mènera à Vaugirard, rue Vaugelas.

— Rue Vaugelas. Après ?

— Tout à l'heure, pour que vous ne l'oubliez pas, je vous écrirai l'adresse sur un morceau de papier. Vous entrerez dans la maison où l'on vous attendra, car j'aurai annoncé votre visite, on aura même préparé un bon petit dîner à votre intention, et tout en arrivant vous pourrez vous mettre à la table. Vous serez reçue par une femme de quarante-cinq à cinquante ans : ce soir-là cette femme sera votre mère. Vous jouerez le rôle de fille, elle jouera le rôle de maman ; ce sera on ne peut plus touchant. Naturellement vous présenterez Georgette à votre chère mère, qui lui fera les plus grandes amitiés.

— Est-ce que vous serez là, monsieur Hector ?

— Si j'étais là quand vous arriveriez, ma présence gênerait tout ; je ne paraîtrai qu'à la fin du repas quand le moment sera venu.

— Je commence à comprendre. Seulement, monsieur Hector, Georgette est très sobre ; elle boira peu et ne se grisera point.

— Le cas sera prévu, répliqua M. Hector en baissant la voix d'un ton ; si elle ne se grise pas en buvant, on y arrivera par un autre moyen.

Ces horribles paroles furent suivies d'un assez long silence.

Le front de Jacques Sarrue s'était couvert d'une sueur froide et il sentait ses cheveux se hérissier sur sa tête, car, il n'en pouvait douter, c'était bien Georgette, la pauvre enfant qu'il appelait sans cesse, qu'il cherchait partout, qui était désignée comme victime de l'horrible complot. Deux ou trois fois déjà il avait fait un mouvement pour se lever et bondir hors du berceau, en jetant aux infâmes ce cri de colère : " Misérables ! " Mais imposant silence à son indignation, il s'était retenu ; il voulait écouter encore, tout savoir. D'ailleurs il sentait que ce n'était point en se montrant, en faisant du bruit, en provoquant un scandale qu'il réussirait à sauver Georgette du piège qu'on voulait lui tendre. Et puis, il attendait, il espérait que dans leur affreuse conversation, les deux misérables lui livreraient l'adresse de la jeune fille ou lui fourniraient des indications suffisantes pour qu'il pût facilement la retrouver.

D'un autre côté, il avait été frappé par le timbre de la voix de la femme. Cette voix, il en était sûr, il l'avait déjà entendue. Il s'était donc trouvé une autre fois en présence de cette femme. Où ? dans

quelle circonstance ? Sa mémoire lui faisait défaut, et il s'efforçait de rappeler ses souvenirs.

— Oui, c'est certain, se disait-il, je connais cette femme ; et si je ne puis me rappeler où je l'ai rencontrée, c'est que c'est une de ces créatures qu'on écoute un instant, qu'on regarde à peine et qu'on oublie dans le temps qu'il faut pour tourner les talons. Si seulement je pouvais voir sa figure...

La femme dans laquelle le lecteur doit avoir reconnu Albertine, reprit la parole ; de nouveau, Sarrue devint tout oreilles.

XVII

— En effet, monsieur Hector, dit Albertine, votre plan est assez bien imaginé, mais j'y trouve un défaut sérieux.

— Ah ! et lequel ?

— Celui de nous compromettre gravement tous.

— Dites-moi ce que vous craignez.

— Voyant que vous ne pouvez vous faire aimer de Georgette, vous voulez employer la violence ; c'est bien cela, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit-il d'une voix creuse, et je ne reculerais devant rien.

— Vous n'avez pas besoin de me le dire, je le vois bien. Pourtant, vous devriez songer aux conséquences de votre action.

— Voyons ces conséquences.

— Si douce et si timide que soit Georgette, elle se plaindra, elle vous dénoncera...

— Elle ne sait ni mon nom, ni où je demeure !

— Mais elle me connaît, moi ! Et si elle porte une plainte, c'est sur moi, d'abord, que tout retombera, et ensuite sur cette femme que vous aurez fait passer pour ma mère. Vous le voyez c'est grave, et pour cette bague et ces boucles d'oreilles que vous devez me donner, je ne veux point vraiment me jeter dans un pareil danger.

— Vous savez que je suis riche, répliqua Hector ; j'ajouterai aux bijoux ce que vous voudrez : un somme d'argent ou bien encore, si vous le préférez, c'est moi qui meublerai l'appartement que vous avez l'intention de louer rue Blanche.

— Oh ! je sais bien que vous êtes généreux ! mais voyez-vous, j'ai peur... J'ai peur de m'attirer des désagréments...

— Je vous assure que vos craintes sont exagérées. Tout ce qui peut arriver de pire, c'est que Georgette cesse d'être votre amie et ne veuille plus vous voir.

— Si ce n'était que ça...

— Vous n'avez pas autre chose à redouter. D'abord, quand elle sera dans la maison de la rue Vaugelas, elle se croira chez votre mère à Grenelle. Quoi qu'il arrive, il faut qu'elle passe la nuit dans la maison. Pour réussir, il n'y a qu'à oser et avoir de l'audace.

— Et si c'est le contraire qui arrive ?

— Alors j'aviserai. Dans tous les cas, il me sera facile de la retenir prisonnière pendant quelques jours ; vous profiterez de ce temps pour

vous mettre à l'abri de ses reproches et de sa colère. D'autre part, je m'arrangerai de façon qu'elle ne sache point, même après être sortie de la maison, qu'au lieu de la conduire à Grenelle, vous l'avez amenée à Vaugirard.

— Vous ne doutez de rien, monsieur Hector, et puis vous avez une manière d'arranger les choses...

Il se mit à rire.

— Ma chère, reprit-il, quand on se met en marche pour arriver à un but, il faut tout prévoir.

— Ainsi vous avez tout prévu ?

— Tout. Cependant je réfléchirai encore, et je négligerai aucunes des précautions bonnes à prendre. Je tiens à ce que vous soyez complètement rassurée.

— C'est nécessaire.

— Vous me l'avez fait assez comprendre.

— Dame, c'est naturel ; on ne va pas ainsi de gaieté de cœur se fourrer dans la gueule du loup.

— Ma chère, je ne vous connais pas encore. Votre prudence me donne de vous une haute opinion. Je vous prédis un magnifique avenir.

— Merci.

— Ainsi vous avez bien compris ?

— Oui.

— Maintenant, dites-moi le jour.

— Je vous le ferai savoir.

— Pourquoi ne pas le fixer aujourd'hui ?

— Cela ne dépend pas de moi ; il faut que je décide Georgette.

— Je voudrais que ce fût pour jeudi prochain, si vous le voulez bien...

— Jeudi ?... Soit, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour que jeudi elle quitte son travail de bonne heure. Si elle préfère absolument un autre jour, je vous écrirai. Où faudra-t-il vous envoyer ma lettre ?

— Comme toujours, poste restante.

— Il me reste une question à vous adresser, dit-elle.

— De quoi s'agit-il ? répondit son complice.

— Je voudrais savoir quelle est cette femme chez qui nous devons aller ?

— Ma chère, vous êtes un peu trop curieuse. Il me semble que vous devriez vous contenter de savoir que vous serez attendues qu'on vous recevra à bras ouverts.

— Alors, ma question est indiscrète et vous ne voulez pas y répondre ?

— Ma chère, je ne saurais vous dire au juste ce que c'est que cette femme, je l'ignore moi-même. Je ne la connais pas beaucoup, bien qu'elle m'ait rendu déjà quelques petits services.

Albertine ne demanda plus rien. Elle était suffisamment renseignée et savait à quoi s'en tenir.

Jacques Sarrue aussi avait compris.

Albertine et celn qui elle appelait Hector se levèrent et sortirent du bosquet. Jacques Sarrue s'élança à son tour hors de sa cachette. Rapidement, il venait de concevoir un petit plan qui lui parut facile à exécuter. Il s'était dit :

(A continuer.)

GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 22 AOUT 1890.

REMANIEMENTS MINISTERIELS.

Nous reproduisons avec plaisir de l'Electeur, l'article suivant paru dans son édition d'hier :

A sa réunion de mardi à Montréal, le cabinet provincial a fait quelques changements dans son personnel.

L'honorable M. Turcotte, ancien procureur-général, a remis son portefeuille et accepté la charge de protonotaire de Montréal, qui lui était offerte, et qui avait été rendue vacante par la mort du regretté M. Longpré. Depuis la défaite de l'honorable M. Turcotte à Trois-Rivières aux dernières élections générales, cette détermination paraissait inévitable.

L'ex-procureur-général était dans le cabinet l'un des favoris du public; par l'affabilité de son accueil, par ses manières de gentilhomme, il avait conquis la sympathie de tous ceux qui l'approchaient. Il possédait aussi à un haut degré l'estime et la confiance du chef du cabinet, qui lui avait confié la direction des affaires pendant son absence en Europe il y a deux ans.

On conçoit donc que ses nombreux amis aient tenté de grands efforts, fait bien des démarches depuis les dernières élections pour l'engager à rester dans le ministère. Mais l'honorable M. Turcotte a toujours cru que la chose n'était pas possible, après sa défaite électorale et la défaite de la plupart de ses candidats dans le district de Trois-Rivières. Cette partie de la province ayant repoussé la plupart des candidats du gouvernement, ne pouvait plus convenablement compter sur un représentant spécial dans le cabinet.

L'honorable Arthur Turcotte a fourni dans la politique une carrière avant tout utile. Il a été l'instigateur, le promoteur d'une foule de projets, de mouvements, de lois à bon droit populaires. La classe ouvrière entre autres lui doit les lois qui sont aujourd'hui sa plus grande protection. C'est lui qui a, le premier, élevé la voix avec succès au sein de la Chambre en faveur de cette importante classe de notre société. Il a aidé puissamment à la formation du parti national. Sa nature pardessus tout indépendante lui a attiré des orages au travers desquels il a passé triomphalement, grâce à son énergie. Peu d'hommes politiques ont fait plus de sacrifices que lui.

Jadis à la tête d'une grande fortune, il l'a dépensée presque en entier au service de la cause à laquelle il s'était voué; il a lutté avec opiniâtreté pour se protéger contre les persécutions excessives que lui attirait son esprit d'indépendance. Les libéraux de la province n'oublieront jamais que c'est lui qui, par son rôle prépondérant dans l'Assemblée législative, a permis au gouvernement Joly de se maintenir pendant dix-huit mois et d'appliquer plus d'une réforme bienfaisante.

La position de protonotaire à Montréal est l'une des plus belles que le gouvernement provincial ait sous son contrôle; les fonctions en sont élevées et pleines de responsabilité. L'honorable M. Turcotte ne pourra qu'ajouter du relief à cette haute charge. Puisque son insuccès aux dernières élections rendait sa retraite inévitable, nous ne pouvons que féliciter le gouvernement de lui avoir donné la plus belle position qu'il eût à sa disposition.

L'honorable M. Turcotte est remplacé par l'honorable J. E. Robidoux comme procureur-général. Le concert d'éloges qui s'est élevé de toutes parts, dans toute la presse adverse comme amie, à l'occasion de l'entrée de ce dernier dans le cabinet, nous donne l'assurance que cette promotion sera également bien vue. Jurisconsulte distingué, M. Robidoux était, avant son entrée

dans le gouvernement, l'un des plus brillants professeurs de l'université McGill. Ce sera une grande garantie et une profonde satisfaction pour le public de savoir le département des officiers en loi, si bien dirigé jusqu'ici, passer sous la direction d'une aussi forte tête. C'est, comme on le sait, ce département que tous les autres ministères consultent sur toutes les questions contentieuses. Avec une lumière comme M. Robidoux à sa tête, on a toutes les garanties désirables.

L'hon. M. Mercier garde la direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. L'hon. Charles Langlier remplace M. Robidoux au Secrétariat provincial. Le ministère ainsi constitué n'est pas encore au complet. Il reste à remplir la vacance créée dans le cabinet par la retraite de l'hon. M. Turcotte.

Ce travail sera, si nous sommes bien informés, complété dans les premiers jours de septembre. Comme on le sait, tous ces remaniements, tant ceux qui ont été faits jusqu'ici que ceux qui restent à faire, ont été rendus nécessaires par la défaite des hon. MM. Rhodes et Turcotte devant le peuple aux dernières élections générales.

13me CONCOURS DE TIR

DU

86me BATAILLON

A

ST-GABRIEL DE BRANDON, MARDI, LE 26 AOUT COURANT.

Les officiers du 86ième bataillon ont décidé cette année de faire leur concours de tir à St Gabriel de Brandon.

Ce concours promet surpasser tout ce qui a été fait jusqu'aujourd'hui. Ce sera paraît-il tout un événement.

L'honorable premier ministre se rendra même à St Gabriel spécialement pour la circonstance.

Les citoyens de la paroisse de St Gabriel qui ne reculent jamais en arrière quand il s'agit d'organiser une fête et qui, disons-le à leur louange, sont si polis et savent si bien faire les choses, sont à prendre des mesures pour recevoir dignement l'honorable M. Mercier, le chef estimé de la Province, les officiers du 86ième bataillon et tous les amis du Comté et des comtés environnants, qui nous n'en doutons pas se feront un devoir d'aller saluer l'honorable Premier et encourager par leur présence ceux qui prendront part au concours de tir dont l'ouverture solennelle se fera en présence de l'honorable M. Mercier mardi matin.

L'honorable M. Mercier, venant de Québec, arrivera lundi soir vers 9 heures à St Gabriel de Brandon où on lui fera une magnifique réception.

Nous engageons tous les amis qui le pourront, de se trouver à la station à cette heure, afin d'accueillir notre digne chef, et de souhaiter la bienvenue aux membres du 86ième bataillon.

Notre député au fédéral M. Beausoleil qui est un des membres honoraires de ce concours, est à la tête de l'organisation et nous pouvons prédire d'avance que le tout sera un succès. Ainsi qu'on se le dise et mardi tous ensemble à St Gabriel de Brandon !!

Nous donnons dans une autre colonne le programme de ce magnifique concours qui est tellement engageant qu'il devra y avoir foule ce jour-là.

HONNEUR BIEN MERITE.

Nous lisons dans l'Electeur :

La province de Québec peut se flatter d'être l'objet des faveurs particulières du Saint Siège depuis quelques années.

Une dépêche de Montréal nous informe que la décoration de Grand-Croix de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand vient d'être conférée à Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers, et que l'honorable M. Mercier vient de recevoir les lettres patentes à cet effet.

Nous nous réjouissons hautement de cette succession d'honneurs décernés à notre province dans la personne du chef de l'Exécutif et du chef du Cabinet. C'est une nouvelle preuve du haut intérêt que porte le Saint Père à la province catholique du Dominion. C'est en même temps une insigne récompense pour l'honorable M. Angers, qui a déjà fourni une si belle carrière, et qui a rendu, et dans l'exercice de ses devoirs officiels et dans ses actes de citoyen, tant de services à l'Église dont il est l'un des fidèles enfants. Cet honneur ne pouvait tomber sur des épaules plus dignes de le porter.

Nous prions Son Honneur d'agréer nos sincères félicitations.

CONTESTATIONS D'ELECTIONS.

La plaidoirie des objections préliminaires dans les contestations d'élections de Trois-Rivières, Champlain et Maskinongé a eu lieu mardi devant Son Honneur le juge Bourgeois.

Les pétitionnaires dans ces trois contestations étaient représentés par MM. Gervais et Cook pour Trois-Rivières, Tessier et Tourigny pour Champlain et E. D. Boisclair pour Maskinongé.

MM. Desilets et Duplessis représentaient les défendeurs pour Trois-Rivières et Champlain et M. Déry pour Maskinongé.

Le jugement sur ces objections préliminaires sera rendu le 27 courant.

CONCOURS DE TIR

PROGRAMME

13ième concours de tir du 86ième bataillon, sous le patronage de l'honorable Honoré Mercier, premier ministre de la Province de Québec.

Membres Honoraires.— Lieutenant-Colonel d'Orsonnes D. A. G. président. Major A. Roy, M. B. Le Chanoine J. Boucher, aumônier titulaire du bataillon, Olivier Lanarache, Eer., Maire de Berthierville, Atechie Ralston, Eer. A. Demers, Eer., Avocat, C. W. Philipps, Eer., Lieutenant-Colonel Hanson, W. G. McConnell, Eer. Berthierville, C. Beausoleil M. P. Sandy McDonand, de St Jean, A. Warneke, Trois-Rivières.

Membres Actifs.— Président :— Lieutenant-Colonel A. R. Dufresne ; Vices-Présidents :—Major H. Dixon et A. Dupuis ; Secrétaire-Trésorier ; J. H. Legris.

Tous les officiers de l'Etat Major et les Capitaines des compagnies forment le comité exécutif.

Chirurgien :—C. Lafontaine. Le 13ième concours annuel de tir aura lieu à St-Gabriel de Brandon, le 26 août 1890 à 9 hrs a. m. et les jours suivants.

Concours No 1—Concours d'encouragement—ouvert à tous les membres de l'Association qui n'ont jamais gagné de prix à aucun concours.

Distance : 200 et 400 verges, 5 coups à chaque distance.

Entrée : 25 cents. Position debout à 200 vgs et libre à 400 vgs.

1er Prix.....\$4 00
2me — 3 00
3me — 2 00
4me — 1 00

Concours No 2—ouvert à tous les membres de l'association.

Distance : 200, 400 et 600 verges 5 coups à chaque distance.

Entrée : 25 cents. Position debout à 200 vgs et libre aux autres distances.

1er Prix.....\$5 00
2me — 4 00
3me — 3 00
4me — 2 00
5me — 1 00
6me — 0 50

Concours No 3 des Dames—ouvert à tous les membres

Distance : 400 et 600 verges, 5 coups à chaque distance.

Entrée : 25 cents. Position libre.

1er Prix.....\$5 00
2me — 4 00
3me — 3 00
4me — 2 00
5me — 1 00

Concours No 4—ouvert à tous sous-officiers et soldats du Bataillon pourvu qu'ils soient au moins six.

Distance : 400 et 600 verges, 5 coups à chaque distance.

Entrée : 25 cents. Position libre

1er Prix.....\$4 00
2me — 3 00
3me — 2 00
4me — 1 00

Concours de consolation—ouvert à tous ceux qui n'ont pas eu de prix dans le présent concours.

Distance : 200 et 400 verges, 5 coups à chaque distance.

Entrée : 25 cents. Position libre.

1er Prix.....\$3 00
2me — 2 00
3me — 1 00

FARNHAM

Monsieur C Lefebvre, président de la chambre syndicale du commerce des sucres de Paris, vient de passer une semaine à Farnham, à Montréal, à Sainte-Thérèse, Saint-Hyacinthe, etc., pour étudier de près la question des sucreries de betteraves au Canada.

Il a assisté aux essais de toutes les machines de l'usine de Farnham aujourd'hui remises en parfait état.

La comparaison qui a été faite entre les betteraves de différents pays et celles du Canada est toute à l'avantage de ce dernier.

Les moyennes de poids par plante et de densités pour une même date en Europe et au Canada peuvent se résumer comme suit :

	Poids Grammes.	Densité.
Vieux pays.....	239	4 0 2
Canada :—		
Rive gauche du Saint-Laurent.....	369	4 0 5
Saint-Jean et environs.....	469	4 0 4
Saint-Hyacinthe, Farnham, etc.....	359	4 0 6

On a trouvé à Farnham des betteraves de 603 contenant déjà près de 12 o/o de sucre.

Si on tient compte de ce que le printemps a été pluvieux et froid, et de ce que les ensemencements ont eu lieu du 25 mai au 15 juin au lieu d'être terminés le 15 mai comme dans les années ordinaires, on est forcé de croire que notre climat est bien supérieur à celui de l'Europe pour la culture de la betterave. Jamais en effet on a vu en Europe des betteraves semées, comme à St-Jean, le 15 juin atteindre un poids moyen d'une livre le 15 août, tout en conservant une richesse satisfaisante.

M. Lefebvre a tenu à visiter plus de la moitié des cultures de l'usine et il est reparti avec les résultats d'essais faits sur plusieurs centaines d'arpents pris au hasard parmi les 14000 arpents semés en 1890.

Son rapport au groupe de capitalistes français qui s'occupent actuellement de l'affaire de Farnham sera certainement très favorable à cette industrie.

Si vous êtes menacé de la Consumption, recourez donc au Shiloh's Consumption Cure. En vente chez le Dr C. Lafontaine.

LA Foudre

Quand la foudre tombe sur la terre elle frappe soit les objets, soit les hommes, mais non pas au hasard. Il est des corps qui attirent la foudre; il est donc utile de les indiquer, pour qu'on s'en tienne à l'abri.

Tout d'abord, il est bon de rassurer nos lecteurs sur certains effets du tonnerre. En général, on s'effraye moins de l'éclair que du bruit qui suit, et pourtant quand on entend le bruit du tonnerre, c'est qu'il est déjà tombé et qu'il n'y a plus à craindre.

Quand le tonnerre tombe sur une maison qui n'a pas de paratonnerre, il s'introduit de préférence par les cheminées et par les tuyaux de conduite des eaux pluviales et ménagères, et même le long des murs. Pendant la plus forte orage il n'y a aucun danger d'être frappé par la foudre, si on se tient au milieu d'une grande pièce et la sécurité sera encore augmentée si on se tient assis sur un tapis de laine, sur un meuble rembourré de laine et couvert de soie, ou bien sur un lit que l'on aura éloigné du mur.

Les arbres isolés dans la campagne, sous lesquels on cherche à se mettre à l'abri d'une pluie d'orage, sont excessivement dangereux. On a remarqué, cependant, que lorsque les arbres sont nombreux, à peu près de la même hauteur et qu'ils se touchent, le danger est à peu près nul. Mais il ne faut pas s'y fier, et le plus sage est de se laisser mouiller.

Parmi les bâtiments les plus exposés à être frappés de la foudre, il faut signaler les églises à cause de leur clocher; elles y sont surtout exposées si on sonne les cloches; il arrive souvent que les sonneurs sont atteints. Ainsi, dans l'espace de trente-trois ans, cent trois sonneurs ont été victimes du tonnerre en Europe. Faire sonner les cloches pendant l'orage c'est exposer les sonneurs aux plus grands dangers sans aucun avantage possible.

Correspondance.

Berthier 22 Août 1890

Monsieur le Rédacteur de la Gazette de Berthier.

Comme les vacances achèvent et que les classes de nos maisons d'éducation vont bientôt s'ouvrir, laissez-moi, s'il vous plaît, me servir de votre journal pour demander à Messieurs les commissaires d'école de la ville de Berthier de bien vouloir faire poser à notre Ecole Élémentaire de la rue Edouard deux *bons ventilateurs* dans la salle des classes. Ces ventilateurs devraient être faits pour ouvrir et fermer au besoin. Cette accommodation est urgente. Je m'étonne que notre comité de santé de la ville n'y ait pas encore pensé. C'est réellement pénible de voir jusqu'à cent et quelques enfants entassés dans cette salle sans ventilation aucune; et y respirer un air vicié et corrompu.

Quelques fois les maîtresses ouvrent les portes et les fenêtres pour y renouveler l'air; mais durant l'hiver et les journées pluvieuses ces chers petits enfants paient bien cher ce peu d'air, en contractant des toux opiniâtres, des coqueluches et rhumes qui peuvent tôt ou tard mener à la terrible consommation: J'espère que MM. les commissaires vont faire cette importante amélioration avant la rentrée des classes afin de ne pas compromettre plus longtemps la santé des enfants.

Je vous remercie monsieur le rédacteur, de votre bienveillance et je signe

UN INTÉRESSÉ.

DÉCÈS.

A St Barthélemy, le 17 du courant, à l'âge de 58 ans, Horace Fauloux, marchand.

Les funérailles ont eu lieu hier à St Barthélemy, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

NOTES DIVERSES

M. MacKay, le millionnaire de New-York, a été élu un des directeurs du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Le général Middleton est parti mardi pour l'Angleterre, sans avoir payé les fourrures du Métis Bremner.

Il y a 27,000 hommes à New-York qui vivent au crochet de leurs femmes, nous apprend le dernier recensement.

Le nouvel aqueduc de New-York a 30 milles de long; il a coûté 20,000,000. Il donne 318,000,000 de gallons d'eau par jour.

On agite sérieusement à Montréal l'idée de faire disparaître les poteaux de téléphone dans les rues pour faire passer les fils sous terre.

La dette de la ville de Sorel se monte actuellement à \$90,000, et les autorités municipales de cette ville ont entamé des négociations pour la consolider.

La prison de Montréal est tellement remplie que M. Payette ne sait plus où mettre les quinze à vingt nouveaux pensionnaires que les tribunaux lui envoient tous les jours.

On vient de découvrir, dans la région de l'isthme de Tehuantepec, une fleur remarquable qui change de couleur plusieurs fois par jour: ainsi elle est blanche le matin, rouge à midi, bleu le soir.

Cette plante des plus curieuses appartient à la famille des lianes.

Sa Sainteté Léon XIII vient d'élever à la dignité de Camérier Secret du Pape, le Révé. Messire Joachim Boucher, curé de Louiseville, à l'occasion de ses noces de diamant.

Nous nous réjouissons de la haute distinction dont ce vénérable curé vient d'être honoré.

Une des danseuses dans un théâtre de Berlin fut trouvée morte dans son lit, et on supposa qu'elle s'était suicidée, mais l'autopsie prouva qu'elle était morte de la cessation de l'action du cœur, causée par un corsage trop serré. Le foie de la malheureuse fille était étrangement difformé et aplati hors de forme.

Les électeurs du comté de Rouville, de Bagot et de St-Hyacinthe font actuellement les préparatifs nécessaires pour organiser un grand pique-nique libéral en l'honneur de notre chef l'honorable M. Laurier, qui aura lieu le 15 septembre prochain à St-Paul d'Abbotsford, dans le comté de Rouville.

La loi fédérale amendée relativement aux lettres de change et aux billets promissoires prendra effet le 1er septembre prochain. M. D. Girouard, C. R., en a pris occasion pour publier une édition corrigée de son travail sur les lettres de change. Cette édition contiendra une étude complète de la nouvelle loi.

On écrit de Saint-Omer qu'un bébé de cinq mois, le jeune Binon, de Lille, en nourrice chez une veuve Beaurain, ménagère à Fléchin, est mort dans des conditions affreuses. Laisse seul la nuit à la maison, l'enfant eut la figure et le nez, ainsi que les avant-bras, entièrement dévorés par un rat; la cervelle était à nu.

Si le bill McKinley est adopté par le sénat des Etats-Unis et n'est pas rejeté par le Président, l'orge du Canada sera frappé d'un droit de 25 pour cent.

Les brasseurs américains s'en battent l'œil. Ils feront la bière sans orge. Il y a déjà longtemps, d'ailleurs, que grand nombre de ces brasseurs ont trouvé le moyen de se passer d'orge.

M. Bowell, ministre des douanes représentera le gouvernement fédéral à la réunion annuelle de la grande loge orangiste, réunion qui aura lieu,

cette année, à Halifax, dans le cours de la semaine prochaine. M. Bowler demandera aux orangistes de voter en masse pour le parti tory en reconnaissance du service énorme que leur a rendu ce parti en votant leur incorporation à la dernière session. Le ministre des douanes est parti pour accomplir sa mission.

A la séance du Conseil des ministres tenue mardi aux bureaux du gouvernement, l'honorable Ch. Langelier, ancien président du Conseil, a été nommé secrétaire provincial en remplacement de l'honorable M. Robidoux. L'honorable Jos Emery Robidoux a été nommé procureur-général du cabinet Mercier. L'honorable Henri René Arthur Turcotte nommé protonotaire à Montréal. Dans l'après-midi, l'honorable Arthur Turcotte s'est rendu au greffe de la Cour Supérieure en compagnie de tous les ministres afin d'être présenté aux employés du bureau du protonotaire.

Pendant le mois de juin les marchandises entrées pour la consommation au Canada ont atteint le chiffre de \$8,368,463. Sur ce montant \$3,067,911 représentent la valeur des marchandises entrées en franchise; sur les \$5,256,639 restant, il a été payé \$1.171,73 soit 33 1/2% en droits de douane.

La même statistique nous apprend que le gouvernement de sir John A Macdonald nous fait payer 24 1/2 centins pour chaque piastre de pain, 24 1/2 centins pour chaque piastre de charbon, 58 centins pour chaque piastre de vin léger que nous consommons.

De plus si nous voulons boire des spiritueux de bonne qualité au lieu de nous empoisonner avec des décoctions de fabrique indigène, Sir John nous rançonne sur le taux de 167 0/10; si le café nous plaît, il nous faut pour jouir de ce luxe verser un quart de la valeur entre les mains de M. Foster. Ceux d'entre nous qui aiment la littérature étrangère et qui achètent des livres d'autres pays paient au susdit Foster 20 0/10 de la science qu'ils importent. Le tabac nous coûte exactement deux fois la valeur du marché, les instruments agricoles le quart.

Voici le résumé de l'édit lancé par le czar contre les juifs de Russie:

1o Les juifs ne pourront posséder de propriété foncière à la campagne ni dans les villes. Ils ne pourront résider que dans les villes et seront expulsés de tous les villages ruraux.

2o Jusqu'à présent on n'avait permis aux juifs de résider que dans seize gouvernements (gubernia) de Russie, mais on avait toléré la présence des négociants juifs dans certaines villes en dehors de ces provinces. Tous ceux-là seront expulsés.

3o Une foule d'artisans juifs s'étaient aussi établis en dehors des seize gouvernements. Ils seront également expulsés.

4o Il ne sera plus permis aux juifs d'exploiter des mines, d'y travailler, ou même de posséder des actions dans des compagnies minières.

5o Les juifs ne pourront plus recevoir l'instruction dans les écoles et universités. Jusqu'à présent leur nombre avait été limité à 50%. Des instructions secrètes réduisent encore ce pourcentage. La plupart des institutions d'instruction supérieure leur sont totalement fermées.

6o Il sera désormais défendu aux juifs de pratiquer comme avocats. Un grand nombre d'entre eux tiraient de cette profession des émoluments considérables.

7o Défense aux juifs de pratiquer comme ingénieurs ou médecins militaires. Tous les emplois publics, même les plus insignifiants leur sont fermés.

Les juifs russes sont au nombre d'environ quatre millions. Par suite de l'édit, un million se trouvera sans domicile et presque tous les

autres sans moyens de subsistance. En face de cette persécution, l'Europe restera-t-elle inactive? Voilà ce que se demandent les hommes d'Etat de tous les pays civilisés.

PROFESSION RELIGIEUSE.

A la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, le 19 courant, furent admises à faire profession, Mesdemoiselles Marie-Ernestine Noisieux, en religion Sœur Marie-Angéline et Juliette Champagne, en religion Sœur Ste-Geneviève de Paris.

La cérémonie fut présidée par le Grand Vicaire Maréchal.

Judi soir les nouvelles professes partaient pour leur mission, Sœur Ste-Geneviève de Paris et tait nommée au Mont Ste-Marie de Montréal et Sœur Marie-Angéline à Kankakee, Illinois.

Nous leur souhaitons bon voyage et plein succès.

NOTES LOCALES

M. Siméon Rivest, notaire de l'Assomption, était lundi dernier en cette ville.

M. Philippe La Ferrière inspecteur de la Compagnie d'Assurance l' "Equitable" est en cette ville.

M. et Madame J. A. Chênevert de Sorel, étaient de passage ici dimanche dernier à bord du *Berthier*, de retour d'un voyage à Nicolet.

M. Roch Simard, président de la Société d'agriculture de l'Assomption et M. Robert Rocher, étudiant, de l'Assomption, étaient en cette ville mardi et mercredi.

Nous apprenons avec plaisir que le révérend Père Dugas, absent depuis un an à Chicago, redeviendra cette année chapelain du collège St Joseph de Berthier.

Madame Victor Geoffron de Montréal, de retour d'un voyage dans les Provinces Maritimes, s'est arrêtée pour quelques jours à St Cuthbert chez son père l'Hon. A. H. Paquet.

MM. Louis Bazinet, M. P. P., F. O. Dugas, avocat, Dr Boulet, Vital Lafortune et Thomas Kelley de Joliette, étaient en cette ville mardi et mercredi.

Ils étaient venus pour assister aux courses.

Nous apprenons avec plaisir que M. J. P. Landry, notaire de Montréal, a été élu maire du Côteau St-Louis, aux élections qui ont eu lieu la semaine dernière.

Notre curé, le Révérend M. Champagne est parti dimanche dernier afin de suivre les exercices de la retraite des curés, à Montréal.

Il sera probablement de retour dimanche ou lundi.

Le concours de tir annuel du 86e bataillon aura lieu cette année à St Gabriel de Brandon.

Il commencera mardi prochain pour se terminer mercredi soir.

L'honorable M. Mercier, M. C. Beausoleil, M. P. et plusieurs autres sommités politiques assisteront à ce concours.

Les 17 et 18 Septembre prochain aura lieu à Berthier l'exposition régionale des comtés de Joliette, Montcalm, Berthier et l'Assomption.

A cette occasion il y aura de grandes courses au trot sur le rond de M. Charles Olivier. Il y aura

aussi sur le terrain de l'exposition plusieurs jeux et divers amusements. Chaque soir, il y aura feu d'artifice et ascension de ballon etc etc.

M. Prospère Desrosiers, menuisier de la paroisse de St Cuthbert, a été samedi dernier victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie.

Pendant qu'il travaillait à réparer le comble d'une maison, le pied lui manqua et il tomba la tête sur une roche se faisant une blessure grave à la tête.

Le Dr A. H. Paquet, mandé en toute hâte, a pensé la plaie qu'il dit être assez considérable mais il espère, si l'inflammation n'a pas lieu, que M. Desrosiers se rétablira avant longtemps.

Mercredi et jeudi derniers, jours des courses, l'*Ida*, le *Canadien* et l'*Hirondelle* ont fait plusieurs voyages entre Sorel et Berthier, amenant un grand nombre de personnes de Sorel aux courses. Parmi ces personnes nous avons remarqué: MM. A. Germain, avocat, H. Comeau, avocat, J. Bte Vanasse, rédacteur du *Sorelois*, Louis Trempe, H. Charlaud, L. Dorais, M. Bouchard, notaire, Léon Leduc, Nap. Latraverse, John Archambault, L. Paradis, et un grand nombre d'autres.

Les grandes courses au trot que nous avons annoncées ont eu lieu mercredi et jeudi derniers. Ce sont certainement les meilleures courses que nous n'ayons jamais eues à Berthier, et si ce n'eût été du mauvais temps qui a grandement dérangé les spectateurs et les trotteurs, ça aurait été un succès sans précédent à Berthier.

Nous devons de grande félicitations aux organisateurs de ces courses qui n'ont rien épargné pour arriver au succès.

Un grand nombre de personnes se sont rendues encore hier sur le rond malgré le mauvais temps, ce qui prouve que plusieurs voulaient quand même donner de l'encouragement aux organisateurs, qui nous l'espérons seront plus heureux une autre fois, au moins sous le rapport du temps.

M. le Coroner Lafontaine a été mandé mercredi à St Barthélemy, pour tenir une enquête sur le corps de Arthur Denommée, jeune homme de quatorze à quinze ans et fils de M. Antoine Denommée menuisier, qui s'est fait tuer dans les circonstances suivantes: Ce jeune homme après sa journée faite dans la paroisse de St Cuthbert ou son père était à construire une maison, s'en revenait chez lui à St Barthélemy avec un de ses cousins, lorsque le cheval attelé à leur voiture prit le mors aux dents; alors, en voulant sauter de voiture il fut frappé à la tête par une des roues, perdit connaissance qu'il ne recouvra pas et il expira douze heures après.

Le verdict a été: Mort accidentelle causée par une chute de voiture, la responsabilité ne tombant sur personne.

La grippe, le croup, et les bronchites seront vite guéris avec le Shiloh's Cure. En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

COLLEGE ST-JOSEPH BERTHIERVILLE.

La rentrée des élèves aura lieu le 2 septembre prochain. O. L. MARSOLAIS, C. S. V.

La femme pâlit, son appétit s'en va avec ses forces. Vite, achetez une bouteille du fortifiant sans égal. "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière, Manville, R. I. A vendre dans toute bonne pharmacie. Evans Sons, agents généraux pour le Canada.

Toute femme qui fait usage du fameux remède "Le Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr Larivière, Manville, R. I., sent un bien être intérieur, une espèce de vigueur qui parcourt tout le corps et donne une vie nouvelle. Le remède est très employé dans les chaleurs. Essayez-le. A vendre dans toute bonne pharmacie. Evans Sons, agents généraux pour le Canada. Août 1890.

N'importe quel rhume peut être vite guéri par le Shiloh's Cure, qui est en vente à la pharmacie du Docteur C. Lafontaine.

ORGUE EOLIEN!

LA GRANDE MERVEILLE MUSICALE.

QUEST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le grand point surtout c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicates.

On ne peut se faire une juste idée de cet orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE,
No. 1676 rue Notre-Dame
MONTREAL.

SEUL IMPORTATEUR DES
PIAMOS HAZELTON FISCHER DOMINION NEWBY & EVANS

ORGUES DOMINION.

Le Rév. Geo. Thayer de Bourbon, Ind., dit: "Moi et mon épouse devons la vie au Shiloh's Consumption Cure." En vente chez le Docteur C. Lafontaine.

Société Française D'IMPORTATION.

Vins, Liqueurs et Produits Français de Premier Choix.

Conserves Alimentaires. Huiles d'Olives Vierge. Whiskys et Rye Canadiens. Gins de Hollande.

Whiskys Ecossais et Old Tom Gin.

Vins d'Espagne et de Portugal.

M. J. DAYET & CIE,

Seuls agents pour la vente au Canada du célèbre RIUM St-GEORGES importé de l'île de Grenade, par la maison Georges Bertin & Cie, de Bordeaux, qui a obtenu à l'Exposition de Paris 1889 une Médaille d'Or et la plus haute récompense du jury.

Cette liqueur d'après le Dr Hawking, l'un des Commissaires de la République des Etats-Unis, avec sa finesse d'Arôme unie à son Rôle digestif et d'Anti-Fiévreux lui ont créé la Renommée de: *Gardien puissant de la sante publique.*

Maison de Gros: 119, 121, 123 Rue Dalhousie, coin du Bassin Louise. (Basse Ville)
Maison de détail: Coin des rues St-Jean et du Palais. (Haute Ville)
QUEBEC.
PRIX MODÉRÉS. ARTICLES DE CONFIANCE

CHANCERS & CANCERS

Le Dr Fleury de Lanoraie possède à l'heure qu'il est, un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers. Le Docteur garantit de guérir, sans cela il s'engage à ne rien charger du tout pour ses médicaments.
18 Juillet 90.

A LOUER

Pour l'été ou pour l'année, deux magnifiques logements réparés à neuf et situés dans le plus bel endroit de la ville, sur la rue Edouard, en face du fleuve.
Bain, closet et toutes les autres commodités dans la maison.
S'adresser immédiatement à ce bureau.

Pourquoi souffrir de la dyspepsie et du foie? Le Shiloh's Vitalizer est un remède infaillible pour ces maladies et il est en vente chez le Docteur C. Lafontaine.

Hotel Riendeau

Ouverture de l'ancien Hotel St-Nicholas, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le populaire hôtelier, qui a acquis une si longue expérience dans cet état difficile, JOS. RIENDEAU, a transporté son établissement à l'ancien hôtel St Nicholas, Place Jacques-Cartier. Le nouveau local est à proximité du débarcadère des bateaux de la Cie du Richelieu et d'Ontario, de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice, c'est-à-dire au centre même des affaires commerciales. Le nom de l'établissement ne sera pas changé: il portera toujours le nom de:

HOTEL RIENDEAU.

Cet hôtel est tenu sur un très bon pied et est au nombre des meilleurs hôtels de Montréal.

Magnifique table, bonnes chambres, liqueurs choisies, enfin tout ce qu'il faut pour faire un hôtel de première classe.

Allez à l'hôtel Riendeau une fois et ensuite vous ne voudrez jamais aller ailleurs.

JOS. RIENDEAU, Propriétaire.
15 août 1890.

A VENDRE.

L'Histoire de la Seigneurie de la Paroisse et du Comté de Berthier. Prix: 50 cts. S'adresser à ce bureau.

AVIS.

Le président des commissaires d'école de la paroisse de St Gabriel de Brandon, M. Norbert Provost, demande cinq maîtresses d'école diplômées pour l'ouverture des écoles au commencement de Septembre prochain.
Qu'on fasse immédiatement application. Le prix sera de \$100.00 par année.
St-Gabriel, 20 Juin 1890.

Si vous êtes incommodé des nuits entières par la toux, le Shiloh's Cure est le meilleur remède pour vous. Adressez-vous à la pharmacie du Dr C. Lafontaine.

IMPRIMERIE de la GAZETTE de Berthier.
 On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que Livres, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes de Visite, Lettres Funéraires, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Billets, Notices, Recus. Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix. On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS.

ADRESSES.

A. DEMERS,
AVOCAT,
RUE EDOUARD, BERTHIER.

GERMAIN & CHENEVERT,
AVOCATS.
BUREAU DE La Gazette de Berthier,
BERTHIER, Q.

A GERMAIN,
AVOCAT,
RUE GEORGE,—SOREL. P. Q.

G. E. MAURALT,
AVOCAT
RUE GEORGE,—SOREL, P. Q.

NOÉ PICHE
HORSIER C. S. ET AGENT COLLECTEUR.
ST-BARTHELEMY.
Se chargera de toutes affaires du ressort de sa commission et de toutes collections et agences quelconques.
1er Mars 1889.—1a.

DR C. LAFONTAINE,
MEDECIN et PHARMACIEN,
RUE EDOUARD - - BERTHIER

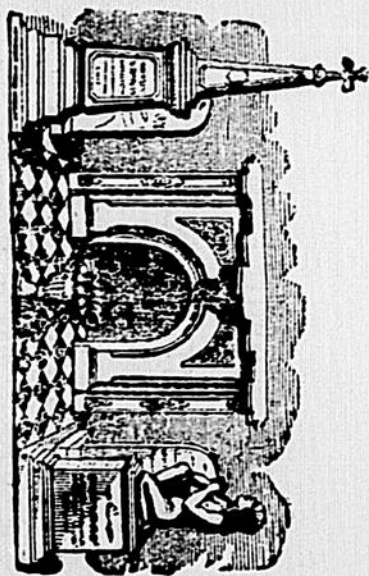
Banque Ville-Marie.
BUREAU PRINCIPAL, - MONTREAL.

Succursale, A BERTHIER (En haut).
Continue comme par le passé à escompter tout ce qui est du ressort des Banques. Acète et vend lettres de change et traites sur toutes les parties de l'Europe et des Etats Unis.
Occasion favorable pour les cultivateurs de faire des dépôts avec profit.
Four dépôts fixes, 4 pour cent d'intérêt.
Four autres informations, s'adresser au gérant,
A. GARIEPY,
RUE EDOUARD, BERTHIER

Ls. BOURDELAIS
St-Cuthbert
— AGENT GÉNÉRAL DE —

Monuments Funèbres,
POUR LA MAISON

Ls. Fressinet,
DE NICOLET.



Monuments en Pierre,
MARBRE ET GRANIT.
OUVRAGE GARANTIE.

CONDITIONS FACILES

M. Bourdelais se rendra sur demande chez toutes les personnes qui désireront acheter un monument, et leur donnera toutes les informations voulues.

A Vendre.

Un magnifique moulin à soie tout neuf de 25 pieds par 80 avec deux scies rondes marchant par la vapeur de douze pouces) situé dans le meilleur endroit de la paroisse de St. Cuthbert.

Avec de plus un moulin à bardeaux, foulon et presso.

Conditions faciles.
S'adresser à
M. PAUL LAVALLÉE
de St. Norbert
10 mai 1889.—1m.

A VENDRE.

Une grande quantité de bardeaux de première qualité et à des prix excessivement bas.
S'adresser pour le voir et l'acheter à M. J. O. HÉTU, agent de M. E. BEAUSOLEIL, de St Gabriel de Brandon.

W. G. McCONNEL

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCE CONTRE
Le Feu, Vie, Accidents et Marines,
que pour des Compagnies de première classe tel que la
Canada Life, Northern, Queen, Western,
Citizens, etc.
Risques placés au plus bas taux possibles.

GERANT LOCAL DE LA COMPAGNIE DU
TELEPHONE BELL
BUREAU CENTRAL - - RUE EDOUARD,
BERTHIERVILLE.

F. J. A. DEMERS,
HORLOGER & BIJOUTIER

VIS-A-VIS LE MARCHE
BERTHIER,

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de

BIJOUTERIES, JONCS, &c.

Et de la réparation de MONTRES, HORLOGES, &c., &c.

Il aura aussi toujours en main un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, &c., qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.

Ouvrage garanti pour un an.
Une visite est sollicitée.

F. J. A. DEMERS.

HOTEL GUILMETTE

Tenu dans l'ancienne résidence de monsieur Louis Tranchemontagne, à deux pas du débarcadère de la Compagnie du Richelieu et de la gare du Pacifique.

Cet hotel refait à neuf offre tout le confort désirable aux

TOURISTES ET
VOYAGEURS DE COMMERCE,

La table ne laisse rien à désirer.

Les Vins et Cigares sont de premier choix.

Une visite est sollicitée.

H. GUILMETTE & CIE.
PROPRIÉTAIRES.

LA PREVOYANCE
A. GASNIER,
MONTREAL.

Vente et achat de FOND DE COMMERCE. Nous avons toujours à vendre ou à louer, hôtels, restaurants, confiseries, magasins de tabac et de fruits etc., à tous prix et dans tous les quartiers de Montréal, et la province. Les personnes ayant des établissements à vendre, à la ville ou à la campagne, peuvent s'adresser en toute confiance au No 1639, rue Notre-Dame, bureau de la Prévoyance.
11 juillet 1890.

GRANDE CHANCE—à vendre à Montréal à moitié prix de sa valeur, un restaurant de 1ère classe, licencié, centre de la ville. S'adresser à A. Gasnier, bureau de la Prévoyance 1639 rue Notre-Dame Montréal.

Drs Trestler & Globensky
CHIRURGIENS-DENTISTES,
No. 1592, RUE NOTRE-DAME.

Pres du Palais de Justice.—MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.
Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

C. F. F. TRESTLER, L. C. D.
STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D.
30 nov. '88.

ETABLIS EN 1877.
J. O. WEILBRENNER,
Agent d'Affaires et Encanteur
POUR LE
DISTRICT de RICHELIEU.

Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de compte, billets, etc.—Affaires de faillite—Inventaire, Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleurs références.
POSTE BOTE 415—SOREL.
9 août 1889.

ASSURANCE contre le FEU
PHOENIX
DE LONDRES
ANGLETERRE.
ETABLIE EN 1792.
Succursale Canadienne Etablie en 1804.

Emet des polices en français; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une succursale au Canada.
Le montant des pertes, payé depuis la fondation de la Compagnie \$ 75,000,000
Surplus au fond de réserve... 3,000,000
Responsabilité des Actionnaires ILLIMITÉE
Dépôt au Gouvernement fédéral.
Pour la garantie des assurés
Canadiens..... \$187,043.00
Réclamations payées avec la plus grande ponctualité.

AGENT A BERTHIER,
P. TELLIER,
NOTAIRE.
— AGENT GENERAL D'ASSURANCE. —
Feu-Vie
ACCIDENTS ET MARINE,
RUE EDOUARD, — BERTHIER.
20 nov. '88.

BOISSEAU FRERES,

235 & 237, RUE ST-LAURENT,
MONTREAL.

Nos importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle: Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE.

AUSSI:—Satin couleur, seulement 29 cts; Satin Aurore, seulement 69 c.; Soie pongée unie, seulement 50 cts; Soie pongée imprimée, seulement 75c.; Satin sublime, toujours vendu \$1.00 à 69 cts; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts; Etouffe à robe depuis 10 cents la verge; Doublure pour robe à 5 cents la verge.

N'ont jamais été à aussi bon marché:—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la verge; Bas cachemire, valeur 40 cts pour 25 cts.

Nous recommandons comme extrême bas prix:— Nos Habillements drap faits:— depuis \$8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

Boisseau Freres,
235 & 237, Rue St-Laurent,—MONTREAL.
6 avril 1889.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,

và que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MARSHALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & CIE., depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec.
Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

Laurent, Laforce & Bourdeau,
1637—Rue Notre-Dame—1637

20 SEPTEMBRE 1889. MONTREAL.

Président: PROSPER ALLARD. —:—:— Gérant: P. GOUDRON
LA

Compagnie Industrielle

DE BERTHIER (LIMITÉE.)
Incorporée 1887. Capital Autorisé, \$30,000.
FONDERIE DE

Pieces pour Machines et d'Articles de Menage, notamment du celebre Poêle "CANADA," Poêle "FAME," a Bois et a Charbon.

Chaudières,
Canards, Poêlons,
Sinks, Auges,
Fers à Repasser,
Ronds de Tuyaux,
Portes de Fours,
Portes de Cheminées,
Porte-Allumettes,
Couteaux à Tabac,
Boîtes de Roues,
Serre-joints, Goudron, patentes,
Presses copie-lettres
Refouleuses de Bandages,
Plieuses de Ditto
Machines à filletter,
Poids pour Chevaux, etc., etc.



FABRIQUE DE
Boulons "Chevilles" pour Voitures, Roues, Patins, Poëles, Charrues, Ponts, etc. Peintures pour Granges et Écuries, Targettes de Chassis, Verroux, Ecroux, Rondelles, Rivets, Serre-Joints, Tire-Fonds, Boulous de Clôtures, etc., etc.

Réparations de toutes espèces de Machines, à très bas prix.
Les visiteurs seront toujours bien reçus à la manufacture.
Avec notre devise de "Beaucoup de ventes avec petits profits," nous défions toute compétition. Achat de vieilles fontes et vieux fer au plus haut prix du marché.
Manufacture à Berthierville, à côté de la résidence de Monsieur F. O. LAMARCHE, maire de Berthier.

COMMERCE.

MARCHÉ DE BERTHIER
BERTHIER, aout 1890.

LÉGUMES
Patates, le minot..... \$0 25 à 30
Oignons, le minot..... à ..
Fèves, le minot..... à ..
Oignons, la tresse..... 0 8 à 10
Choux des Etats-Unis.. 0 5 à 0 6
Fèves, la terrinée..... 0 4 à 0 5

GRAINS
Blé, le minot..... \$..... à ..
Pois, le minot..... 0 80 à 0 90
Blé d'Inde, le minot..... 0 60 à 0 70
Avoine, le minot..... 0 45 à 0 50
Sarazin, le minot..... 0 60 à 0 70
Orge, le minot..... à ..
Gaudriole..... à ..
Graine de mil..... à ..

VOLAILLES ET OMBIERS
Dindes, luc couple..... \$1 20 à 1 5
Oies, la couple..... à ..
Poules, la couple..... 0 25 à 0 30
Pigeon, la couple..... 0 15 à 0 20

VIANDES
Beuf, la lb..... 07 à 8
Beuf, 100 lb..... 6 00 à 7 00
Pore frais, la livre..... 11 à 12
Lard salé..... 10 à 12
Pore frais, 100 lbs..... 6 00 à 7 00
Mouton, jeune quartier..... 35 à 55
Veau, jeune quartier..... 40 à 50

FARINE
Farine en quart..... 4 70 à 5 70
Farine en poche, 100 lb 2 20 à 2 50
Farine de blé d'Inde... 1 75 à 1 90
Farine de gruau..... 3 25 à 3 50
Sarazin..... à ..

PRODUITS DE LA FERME
Beurre frais, la lb..... 15 à 20
Beurre salé..... 18 à 20
Œufs frais, la douzaine..... 12 à 15
Laine, la lb..... 30 à 35
Laine filée, la lb..... 60 à 75
Savon..... 06 à 08

DIVERS
Miel coulé, la lb..... 6 12 à ..
Miel en gâteaux, la lb. 12 à 15
Sucre d'érable, la lb..... 07 à 8
Graisse, la lb..... 12 a 0 15
Tabac en feuille, la lb... 08 a 0 15
Paille, le 100 bottes.... 5 00 a 5 50
Foin, le 100 bottes..... 5 50 a 6 50
Peau de bœuf, la lb..... 4 a 4
Peau de veau..... 8 a 0 16
Sirop d'érable, le gallon 90 a 1 00
Peau de mouton, jeune. 60 a 0 75
Cochon vivant, jeune... 3 00 a 4 00

PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE BERTHIER.
Avoine..... par 36 lbs. \$0 45 a 50
Sarazin..... par 50 lbs. 60 a 70
Orge..... par 50 lbs. .. a ..
Pois..... par 66 lbs. 85 a 90
Graine de lin par 60 lbs. .. a ..
Fèves..... par 60 lbs. .. a ..
Blé de semence..... 1 50 a 1 60

DECOUVERTE !

DECOUVERTE !!!
Un remède enfin trouvé pour la guérison des Eparvins, Formes, Mollettes, Jardons, Vessigons, Capelets, Arthrites, Luxations, Contusions, etc., etc.

Le LINIMENT RESOLUTIF de BIBEAU est en effet le meilleur remède connu d'après le témoignage des meilleurs Médecins Vétérinaires du Canada et des Etats-Unis pour la guérison des maladies plus haut mentionnées.

DECOUVERTE !
Decouverte !
Decouverte !

Le Spécifique de BIBEAU contre les coliques n'a jamais été surpassé par aucune préparation de ce genre.

Decouverte !
Decouverte !
Decouverte !

La Lotion Astreingente de BIBEAU est sans contredit la meilleure préparation actuellement sur le marché pour la guérison des Ulcères, Plaies, Blessures, faites par le collier, le harnais, etc., etc.

DECOUVERTE !
DECOUVERTE !!!
DECOUVERTE !!!

Crinière de BIBEAU. Ce remède a pour effet de faire repousser promptement le crin sur le cou et la queue du cheval.

DECOUVERTE !
DECOUVERTE !!!
DECOUVERTE !!!

Onguent Antispasmodique de BIBEAU sans égal pour la guérison des maladies de la peau, telles que Gale, Boutons, Prurigo, Démangeaisons, etc.

DECOUVERTE !
DECOUVERTE !!!
DECOUVERTE !!!

Onguent Dessicatif de BIBEAU infaillible contre les maladies appelées: Eaux aux jambes, Crevasses, etc., etc., auxquelles sont sujetes les animaux.

Toutes ces préparations sont en vente chez M. Louis Tranchemontagne, marchand-général, Berthier, ainsi que chez

A. J. BIBEAU,
Médecin Vétérinaire,
JOLIETTE, P. Q.
15 Novembre 1889.

A VENDRE.

Magnifiques vues de la ville de Berthier, prises à vol d'oiseau, pour cinquante centins, à la Gazette de Berthier.